

BTS conception des processus de réalisation des produits, option B production sérielle



Code diplôme :
32020006

Mise à jour : 22 octobre 2019

Durée de la formation

1440 heures sur 2 années complétée par la formation en entreprise pendant la durée du Contrat d'apprentissage

Organisation pédagogique

Formation par la voie de l'apprentissage.
Pédagogie de l'alternance.

Niveau de sortie*

5

*Cadre Européen des Certifications pour
l'éducation et la formation tout au long de la vie

Entreprises d'accueil

Entreprises de fabrication mécanique de taille variable, très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et grandes entreprises. Les principaux secteurs d'activités économiques concernés sont :

- L'aéronautique
- Le ferroviaire
- L'automobile
- L'énergie
- Le médical

Les +

Formation en apprentissage avec un rythme de 15 jours en formation/15 jours en apprentissage.
Formation gratuite et rémunérée

Votre Unité de Formation :

La Salle SAINT ÉTIENNE

10 rue Franklin
42028 Saint Etienne cedex 1

Tel : 04 77 43 54 30

Mail Jean-Marc.Mondon@ac-lyon.fr
Site internet : <https://www.lasalle-emci.com>

CFA de rattachement :

CFA CréAp (siège régional) - 4 rue de l'oratoire - 69300 Caluire et Cuire
tél. 04 72 10 94 07 - mail cfa.creap@cneap.fr
Association loi 1901 - Numéro UAI : 0693764S N° SIRET : 50304921500026



École | Collège | Lycées
Campus | Formation continue





1 OBJECTIFS

L'objectif de ce programme

Le titulaire du brevet de technicien supérieur « Conception des processus de réalisation des produits » intervient au niveau :

- De la conception détaillée des sous-ensembles, ou pré industrialisation, en ingénierie collaborative (intégration, lors de la définition des produits, des contraintes technico-économiques induites par les procédés qu'il maîtrise) .
- De l'industrialisation des sous-ensembles (conception des processus de fabrication et d'assemblage ainsi que des outillages associés).
- De la définition du processus général de réalisation.
- Du lancement et du suivi des productions.
- De la vérification de la conformité de la production.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Apporter une réponse technique et économique à une demande ;
- Concevoir des processus de réalisation en intégrant toutes les contraintes techniques, économiques et environnementales ;
- Préparer, lancer et optimiser la production d'un sous-ensemble ;
- Gérer la réalisation d'un sous-ensemble ;
- Encadrer des équipes ;
- Collaborer avec des partenaires.



2 CONDITIONS DE RÉUSSITE

Travail personnel, assiduité en formation

L'obtention du diplôme est subordonnée à la réussite d'un examen final, en fin de deuxième année. L'examen est constitué d'épreuves obligatoires, écrites ou orales, certaines ponctuelles, d'autres en Contrôle en Cours de Formations.

Pour valider son BTS, il faut donc obtenir la moyenne générale, soit 10/20 minimum.

Notre UFA est habilitée à faire passer les épreuves en Contrôle en Cours de Formations



3 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis :

Niveau d'entrée :

- Bac technologique STI2D ou professionnel (lié à la mécanique) validé,
- Etre âgé de 15 à 29 ans ou en situation de handicap ou créateur d'entreprise,
- Avoir signé Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI),
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription :

- Dossier de candidature complété,
- Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis,
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant CERFA FA13 Contrat d'apprentissage ou à défaut Attestation d'engagement de l'employeur.

Individualisation du parcours :

- Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique.
- Convention de complément de formation dans une tierce entreprise si l'activité de l'entreprise ne couvre pas tous les champs du programme de formation.
- Modulation de la durée du contrat : de 6 mois à 3 ans en fonction du positionnement, jusqu'à 4 ans pour les personnes en situation de handicap.



4 CONTENUS DE FORMATION

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Répartition prévue en nombre d'heures	
		1ère année	2ème année ou Formation en un an
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	Culture générale et expression	75	70
	Anglais	75	70
	Mathématiques	85	80
	Physique chimie	55	50
Enseignements professionnels ou spécifiques	Comportement des mécanismes	65	65
	Conception des mécanismes	100	100
	Conception des processus	100	100
	Essais et réalisation	130	130
	Total annuel	685	665



5 ÉVALUATION

Afin d'aider l'alternant.e à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre : contractualisation du parcours, évaluation en centre de formation et en entreprise, entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Adaptation aux situations de handicap : session d'examen adaptée.

Épreuves	Coef	Forme
Culture générale et expression	3	Ponctuelle écrite
Anglais	2	CCF (2 situations)
Mathématiques	2	CCF (2 situations)
Physique Chimie	2	CCF (1 situation)
Conception préliminaire	6	Ponctuelle écrite
Projet industriel de conception et d'initialisation de processus	8	CCF (1 situation)
Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus	3	CCF (1 situation)
Gestion et suivi de réalisation en entreprise	3	CCF (1 situation)



6 MOYENS TECHNIQUES & HUMAINS

Équipement matériel :

- . Salles de cours équipées de vidéo-projecteurs, salles de langue dédiées salle dédiée à l'enseignement technique et professionnel équipée de postes informatiques.
- . Plateaux techniques :
- . Atelier de production mécanique avec machines à commande numérique
- . Laboratoire de métrologie avec Machine à Mesurer Tridimensionnelle automatisée

Formateurs :

Nom prénom	Diplôme	Matières
Gaëlle Lacorne	CAPES Français	Culture générale et expression
Pascal Perez Nathalie Whyton	CAPES Anglais	Anglais
Fabrice Besognet	CAPES mathématiques	Mathématiques
Bernard Chastan	CAPES Physique appliquée	Physique chimie
Cédric Sagnol	PLP Productique mécanique	Essais et réalisation
Guillaume Boucher	Agrégé Sciences industrielles de l'ingénieur	Comportement des mécanismes Conception des mécanismes
Jean Paul Lac	Agrégé Sciences industrielles de l'ingénieur	conception des processus essais et réalisation



7 RÉFÉRENCES

non concerné ouverture en apprentissage en septembre 2019

	2018	2017	2016
Taux de réussite	%	%	%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	%	%	%
Satisfaction globale Maîtres d'apprentissage (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des MA ayant accompagné un apprenti du CFA)	%	%	%
Satisfaction globale Apprenti.e (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	%	%	%



8 APRÈS LA FORMATION

Suites de parcours possibles :

Licences professionnelles Gestion de Produits Industriels, Conception de Produits industriels, Qualité Hygiène Sécurité etc...

Débouchés professionnels :

Dans l'ensemble des secteurs de la métallurgie et de l'industrie (plasturgie, aéronautique, ferroviaire et automobile...) et dans les services liés à la production :

- Technicien d'ateliers
- Technicien au service des méthodes
- Technicien au service/laboratoire qualité
- ...



Déroulement de l'action de formation

Dates de formation :

- 1ère année : du 05/09/2019 au 12/06/2020
- 2ème année : du 03/09/2020 au 11/06/2021

Rythme de l'alternance : 15 jours / mois en UFA/Entreprise

Mixité des publics en formation : Scolaires + Apprentis

Conditions d'inscription

Nombre de places : 7

Modalités pratiques de positionnement sur le dispositif de formation par alternance :

- Réunion d'information collective : mars
- Entretiens individuels de positionnement : mai
- Ateliers d'accompagnement à la recherche d'un contrat le cas échéant

Équipement

• Restauration :

Possibilité de déjeuner sur place (foyer étudiant) ou au snack de l'établissement

• Hébergement :

Nombreux logements étudiants à proximité de l'établissement

• Transport :

Établissement en centre-ville, accessible par bus et tramway

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES...

Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant.e.s et le métier préparé.

Avant chaque période en entreprise, l'alternant.e part avec un projet d'acquisition dont il doit rendre compte systématiquement à son retour. Une relation étroite s'opère entre les apports du CFA et l'expérience en entreprise.

L'équipe éducative prépare l'alternant.e aux exigences du monde de l'entreprise. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

Deux visites de suivi annuelles sont menées par les formateurs, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage. Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives, la mobilisation des savoirs sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant.e (plan de travail, auto-évaluation).



10 MODALITÉS FINANCIÈRES

Aucun frais de scolarité :
formation financée par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Rémunération/Statut salarié - apprenti.e :

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019

Année d'exécution du contrat/ Age de l'apprenti	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100% *
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100% *
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100% *

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur)

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

POUR L'APPRENTI.E :

1 - Le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales ce qui signifie que le salaire brut est le même que le salaire net.

2 - Carte Etudiant des métiers donnant accès à certaines réductions.

3 - L'apprenti peut bénéficier d'aides :

- Pour l'acquisition du 1^{er} équipement
- Pour l'hébergement
- Pour la restauration
- Pour la mobilité internationale
- Une allocation en cas de logement indépendant
- Une participation au permis de conduire de 500€ versée directement par le CFA à l'auto-école.

POUR L'EMPLOYEUR,
AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS PRIVÉS DE
MOINS DE 250 SALARIÉS :

Site à consulter :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/